

Fiche projet - Soutien à la sécurité alimentaire et à l'hygiène publique

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : juin 2019

Date de fin : novembre 2021

Localité : Commune de Bittou au Burkina Faso

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#)

Budget : 33400

Financeurs régionaux : [Conseil régional Centre Val de Loire](#)

Financeurs nationaux : Min. de l'Europe et des Affaires étrangères

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#), [Déchets](#), [Eau - Assainissement](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Ville de Châteauroux

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Pays d'intervention : [Allemagne](#), [Burkina Faso](#),
[Pologne](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Culture](#), [Enseignement - Formation](#),
[Gouvernance](#), [Santé](#)

Adresse : Hôtel de Ville-Place de la République, 36012
Châteauroux

Représentant : M. LE MAIRE

Contexte

La ville de Châteauroux a engagé depuis 1989, un jumelage-coopération avec la commune de Bittou au Burkina Faso.

Au fil des années, cette coopération s'est orientée vers une aide au développement.

Les municipalités et comités de jumelage de Châteauroux et de Bittou ont élaboré un projet de coopération sur 3 ans 2019-2021 en répondant à un AAP du MEAE et un cofinancement de la Région Centre.

Partenaires locaux

Comité de jumelage Châteauroux Bittou

Ville de Bittou

Objectifs du projet

Le programme 2019 du projet triennal comporte 6 actions dont 1 ne concerne que 2019

1. Activités génératrices de revenus pour les femmes en situation de grande pauvreté à Bittou urbain (2019-2021)
2. Production maraîchère et création de pépinière au village rural de Zampa (2019-2021)
3. Création d'un élevage caprin secteur urbain de Bittou (2019-2021)
4. Gestion des déchets à Bittou urbain (2019-2021)
5. Réalisation d'un forage dans le village Peul de Gandin (2019)

Activités

1. L'association Neekré porte cette action et propose de diversifier les produits à transformer pour les mettre en vente sur le marché local. L'année 2019 a été consacrée à la **formation des femmes retenues** (en situation sociale et économique précaire) pour participer à la transformation de 3 produits avant commercialisation sur une durée de 6 jours : 25 femmes formées. La formation a été conduite par une ONG d'origine française avec une agence présente au Burkina. Sur les 25 femmes, 15 ont commencé leurs productions fin 2019. L'association a édifié un hangar à l'attention des productrices de façon à ce qu'elles développent leurs activités dans de bonnes conditions de protection du soleil et de la pluie.
2. Le forage a pu être réalisé fin décembre 2019 d'une profondeur de 57 mètres. Le comité de gestion a été mis en place avec le soutien du technicien municipal en charge de l'eau et de l'assainissement. Le périmètre consacré au maraîchage et à la pépinière est déterminée pour une superficie de 5000 m², grillagé pour éviter les animaux errants. Un groupe de 40 femmes est constitué afin de préparer le terrain.
3. C'est l'association de femmes Wend Penga qui porte l'action de création d'élevage caprin. L'élevage est implanté dans de petits enclos au domicile de chaque femme.
4. L'année 2019 a été consacrée au forage dans le village de Largué. Le comité de gestion a été mis en place avec le soutien du technicien municipal en charge de l'eau et de l'assainissement. Il a en charge l'entretien, la collecte de la vente de l'eau selon les tarifs arrêtés par la municipalité.
5. Ce projet est porté par la municipalité de Bittou. 2019 : réalisation d'un diagnostic de la situation locale et d'un dossier d'orientation sur les actions à mettre en oeuvre. Les études ont été menées par le GRET via le projet PAGEDS issu du dispositif 1% déchets.
6. Le projet est porté par le comité de jumelage avec le double objectif de fournir de l'eau à la population sédentarisée et aux animaux. Le forage est opérationnel. Le lieu d'abreuvement des animaux a été éloigné pour préserver la qualité de l'eau. Le comité de gestion a été mis en place avec le soutien du technicien municipal en charge de l'eau et de l'assainissement. Il a en charge l'entretien, la collecte de la vente de l'eau selon les tarifs arrêtés par la municipalité de Bittou.